

# Penser l'amélioration animale au XVII<sup>e</sup> siècle : les brochures de Gabriel Calloet-Kerbrat

**Nicolas DESSAUX**

Service d'archéologie de la ville de Lille,  
30 rue des Archives, F-59000 Lille (France)

---

Dessaux N. 2004. – Penser l'amélioration animale au XVII<sup>e</sup> siècle : les brochures de Gabriel Calloet-Kerbrat. *Anthropozoologica* 39 (1) : 123-132.

## RÉSUMÉ

Gabriel Calloet-Kerbrat fait partie de ces auteurs souvent cités comme « pré-curseurs » dans leur domaine, mais dont la pensée est souvent réduite à cette seule place anecdotique dans le discours historique. Par trois simples brochures consacrées à l'amélioration du bétail, il a posé les bases de la pensée zootechnique de l'école agronomique francophone. Malgré la brièveté de l'exposé, sa méthode a pu être qualifiée par J.-A. Bourde de système agraire complet. Une culture nourrie de textes classiques et bibliques, de références médicales et du goût de l'expérimentation pratique, la recherche d'un *remède* à la pauvreté forme la base de réflexion de ce probable protestant, qui sera plus tard l'ardent propagateur d'un catholicisme d'inspiration franciscaine. Dans ces pages abondamment copiées ou reprises au siècle suivant, il expose non seulement les procédés qu'il recommande pour améliorer le bétail (bovins, ovins, caprins) et les équidés, mais livre aussi son avis sur les contradictions qui lui sont couramment opposées. Précieuses indications, car les arguments à l'encontre de l'amélioration éclairent les résistances idéologiques à la zootechnie : la double impossibilité de penser l'animal autrement que comme être naturel, partie d'un environnement, et de penser l'amélioration de l'animal de manière distincte de celle de l'homme, constituent les principaux freins au développement de la zootechnie. Entrant en contradiction avec les fondements idéologiques de la hiérarchie sociale, l'amélioration se révèle alors comme part d'un ordre biopolitique qui se pose comme un ordre naturel. Indirectement, les contradictions soulevées par Calloet-Kerbrat donnent à penser sur l'échec de la politique colbertienne en matière de zootechnie.

## MOTS CLÉS

Calloet-Kerbrat,  
colbertisme,  
histoire des idées (XVII<sup>e</sup> s.),  
races,  
amélioration de l'animal.

**ABSTRACT**

*Thinking about animal improvement in the 17th century : the pamphlets of Gabriel Calloet-Kerbrat.*

Gabriel Calloet-Kerbrat is one of those authors frequently cited as « precursors » in their particular field, but whose ideas are often accorded little more than anecdotal value in historical discourse. In three simple pamphlets devoted to the improvement of livestock, Calloet-Kerbrat set down the basis of the whole of zootechnical theory as embraced by the francophone school of agronomy. In spite of its succinctness, Calloet-Kerbrat's method was characterized by J.-A. Bourle as representing a complete agronomic system. In an intellectual culture nourished by biblical and classical texts, medical publications and practical experimentation, the quest for a solution for poverty was a fundamental concern of Calloet-Kerbrat, who was probably protestant at the time but later became an ardent propagator of a Franciscan-inspired catholicism. In his texts, widely copied or reprinted in the following century, he not only lays out the recommended procedures for the improvement of livestock (cattle, sheep, goats) and horses but also delivers his opinions on the opposing views that were currently ranged against him. These are valuable texts, since the opinions expressed against improvement shed light on the ideological arguments that were raised against human improvement of animal breeds. The difficulties of reconciling a conception of animals as natural beings, forming part of an integrated environment, with the view that the improvement of animals could be considered in a manner distinct from the social immobility which characterized human society, constituted the principal obstacle to the development of husbandry. In contradiction to the ideological foundations of social hierarchy, improvement was presented as part of a biopolitical order that passed itself off as a natural order. Indirectly, the contradictions raised by Calloet-Kerbrat held significant implications for the failure of progress in the matter of animal improvement under Colbert.

**KEY WORDS**

Calloet-Kerbrat,  
"Colbertism",  
history of ideas (17<sup>th</sup> century),  
breeds,  
improvement of animals.

**INTRODUCTION**

Gabriel Calloet-Kerbrat fait partie de ces auteurs souvent cités comme « précurseurs » dans leur domaine, mais dont la pensée est souvent réduite à cette seule place anecdotique dans le discours historique. Il est pourtant intéressant à trois titres au moins : l'influence qu'on lui a attribuée sur la politique agricole de Colbert ; l'originalité de ses vues sur l'élevage ; l'attrait qu'il a pu exercer sur les agronomes français du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci ont pu avoir accès à ses brochures conservées en Bibliothèque royale. Ainsi, plusieurs pages complètes sont reprises dans le

*Dictionnaire oeconomique* de Chomel en 1709, tandis que des planches représentant des machines agricoles sont reproduites dans une édition de 1772 de la *Maison rustique*. Ce sont les deux premiers points qui vont être examinés ici : a-t-il influencé plus ou moins directement la politique agricole de Colbert ? Qu'y a-t-il de « novateur » dans ses propositions pour l'élevage ? L'examen de ces deux questions ne peut se faire sans mettre en relation les réponses de Calloet aux objections contre l'idée même d'amélioration jusque dans leurs bases implicites — et l'échec relatif de la politique amélioratrice de Colbert.

## FRAGMENTS BIOGRAPHIQUES

Gentilhomme breton d'ancienne famille, conseiller d'état depuis 1647, pourvu d'une charge d'avocat général, puis retiré sur ses terres pour s'adonner à l'expérimentation agricole, enfin ruiné par un procès et vivant chichement à Paris de la protection de quelques amis, voilà brossé à grand trait le portrait de Gabriel Calloet de Querbrat (Kerdel 1885 ; Bourde 1967 : vol. 1, 122-127) — qui bretonnise volontiers son nom en Calloet-Kerbrat. En 1666, il livre au public plusieurs brochures ayant trait aux profits que l'on peut tirer du bétail, et de biens d'autres sujets d'ailleurs — les chicaneries de justice, la mode des perruques, la vente d'un remède universel, etc. En 1680, sur les conseils d'un ami et probablement en manque d'argent, il fait réimprimer certaines de ses brochures. Elles sont mises sous le nom de M.G.C.Q.A.G.D.P., que l'on peut traduire par « Monsieur Calloet-Querbrat, avocat général des pauvres ». Tel est en effet le titre qu'il se donne alors dans sa correspondance<sup>1</sup>.

Calloet était-il protestant lors de la rédaction de ses brochures ? La question mérite d'être posée dans la mesure où elle est directement liée à celles des influences qu'il reçoit. On ne peut y répondre, dans l'état actuel des sources examinées, de manière certaine, mais une combinaison d'indices le suggère. Le thème central de ses lettres à Nicolas de la Mare, commissaire au Châtelet, c'est l'assistance aux « nouveaux catholiques », et plus particulièrement aux gentilshommes convertis. Entre 1683 et 1686, dans une dizaine de lettres successives, il propose des projets ou défend des cas particuliers, telle cette jeune fille lyonnaise élevée à Port-Royal, que ses parents devenus réformés veulent marier à un huguenot. Battue par son père en raison de son refus, elle devient folle et erre nue dans les rues, en chantant des hymnes religieux lors de la pleine lune<sup>2</sup>.

Cet intérêt pour les nouveaux convertis pourrait être issu de sa propre expérience. En effet, dans une brochure de 1666, Calloet raconte une conversation qu'il a eue avec l'ambassadeur de Danemark sur l'origine des grands chevaux que ce pays exporte et sur le système d'élevage qui y est pratiqué. Comment connaît-il ce diplomate ? Il ne le dit pas, mais au-delà du procédé littéraire de la « conversation », l'allusion est évidente, car l'ambassade de Danemark est l'un des points de ralliement de la communauté réformée de Paris (Richard 1994 : 170). Ce lien, apparemment direct et personnel, avec un observateur danois, n'est pas sans intérêt. Dans la littérature agronomique d'Ancien Régime, ce pays est fréquemment mentionné pour les chevaux ou les vaches de grande qualité qu'il exporte. Le titre de l'une des brochures de Calloet-Kerbrat ne commence-t-il pas par : *Bons chevaux, qu'on peut avoir en France d'aussi beaux qu'en Espagne, Angleterre, Danemarck, &c. qui ont d'ailleurs la race des leurs.*

Lorsque l'on retrouve sa trace dans les archives, près de vingt ans après la rédaction des trois brochures, il est un catholique fervent, influencé par les Capucins<sup>3</sup>, ordre qui participe alors à une vaste opération d'évangélisation de la Bretagne. S'il est toujours en quête de remèdes à la pauvreté, ce n'est plus dans l'agronomie qu'il les cherche, mais dans la création d'hôpitaux. Si la carrière d'agronome de Calloet a été courte, elle n'en est pas moins marquée par l'intérêt constant qu'il semble avoir porté à cette question, sous l'angle d'une vision « médicale » des problèmes sociaux, auxquels il convient de trouver recettes et remèdes.

COLBERT ET VINGT MILLIONS  
DE MOUTONS

L'historien de l'agronomie André-Jean Bourde (1967) voulait voir dans Calloet-Kerbrat l'un des

1. Voir le dossier de sa correspondance avec Nicolas de la Mare, Bibliothèque nationale, ms fr. 21.623.

2. BnF, ms fr. 21.623, Collection Nicolas Delamare. Tome VIII, Hérétiques : lettre du 22 janvier 1684.

3. BnF, ms fr. 21.623, Collection Nicolas Delamare. Tome VIII, Hérétiques : lettre du 24 septembre 1683.

inspirateurs de la politique colbertienne d'amélioration<sup>4</sup>. Cette suggestion se heurte à l'absence de source non équivoque. On sait que Colbert possédait les brochures de Calloet et qu'elles ont été reliées avec soin. L'une d'entre elles, sobrement intitulée *Moyen pour augmenter les revenus du royaume de plusieurs millions* est dédiée au ministre. D'autre part, le gentilhomme breton a sans doute rencontré Colbert personnellement, puisqu'un billet conservé en Bibliothèque nationale signale un rendez-vous<sup>5</sup>. Rien n'autorise, dans l'état actuel des sources identifiées, à aller plus loin. Il semble qu'un certain nombre de suggestions de Calloet aient été mises en pratique par Colbert, sans qu'on puisse savoir s'il en est l'inspirateur réel.

Colbert est très attentif à la question des chevaux, aussi bien pour des raisons commerciales, et agricoles que militaires. Dès 1659, il étudie et encourage les haras dans le Duché de Nevers. En 1663, il donne les premières consignes aux intendants sur ce sujet. Après 1665, il essaie d'organiser l'élevage des chevaux dans le royaume, en s'appuyant sur les conseils de spécialistes. Dans ce dessein, il encourage les intendants à s'intéresser à ce problème et organise des haras. Il fait importer des étalons de Hollande, du Danemark et du Maghreb, à destination de la Guyenne et de la Bretagne, mais aussi du Poitou, de la Saintonge et de l'Auvergne ; Garsault est chargé de ces missions. Ces reproducteurs sont distribués aux éleveurs susceptibles d'en assurer l'entretien et le bon usage. La mesure la plus significative, en janvier 1666, réside dans l'interdiction de l'usage des autres étalons pour la reproduction. En janvier 1668, elle est complétée par l'interdiction de croiser ces étalons avec des mauvaises juments

(Cole 1964 : 526-539 ; Bourde 1967 : vol. 1, 120-121). On ne saurait mieux affirmer l'émergence d'un biopouvoir, au plein sens du terme : le contrôle total de la reproduction par l'État (Hardt & Negri 2000).

Colbert s'intéresse également aux bovins, qu'il fait venir de Suisse (dès 1662), aux ovins, qu'il importe d'Espagne (24 béliers espagnols en 1672) et d'Angleterre (incitation pour les marins à ramener un bélier sur chaque bateau français venant d'Angleterre, même en contrebande, dès 1670). L'édit de 1669 sur les Eaux et Forêts réglemente l'accès des porcs en forêt, et interdit celui des moutons et chèvres, puis la déclaration du 25 janvier 1671 protège, pour quatre ans (renouvelés fréquemment ensuite) le bétail contre les saisies, au nom de la nécessité de l'engrais. Déjà, le Code Louis, en avril 1667, stipulait qu'en cas de saisie, le débiteur pourrait conserver au moins une vache, trois brebis et deux chèvres. Ces mesures constituent des protections pour le développement de l'élevage.

La chronologie des réformes colbertiennes en matière d'élevage laisse donc une place potentielle à l'influence de Calloet, mais n'en démontre pas la réalité. En effet, si l'on excepte des importations de bovins suisses en 1662, l'essentiel de l'activité de Colbert dans le domaine animal est orienté sur les chevaux avant 1666, et sur le bétail ensuite. Cette année 1666 est symbolique : Calloet écrit ses brochures au moment même où le biopouvoir prend une forme nouvelle.

Après le départ de Colbert, bien peu de choses resteront des tentatives qu'il a initiées, et il faudra attendre près de quatre-vingts ans pour que la question de l'amélioration animale soit réellement posée. Dès 1676, les rapports des inten-

4. Bourde 1967 : vol. 1, 122 : « On ne peut traiter de l'activité de Colbert dans le domaine de l'agriculture sans dire quelque chose d'une remarquable personnalité agronomique, Calloet-Querbrat ou Calloet de Kerbrat ».

5. BnF ms fr., Mélanges Colbert. Correspondance : janvier-mars 1666, f° 513. En voici le texte intégral : « A Sct Germain, ce vendredy, 26 fer 1666 // Monseigneur, Poür ces chevaux, brebis, et vaches, M. le Duc Mazarin, m'a demandé des mémoires, qu'il m'a dit vous avoir donné, et que vous desiriez me parler. Jay esté malade, ce qui m'a empeché, Monseigneur, de venir plustot recevoir vos comandemments, je suis venu a sct Germain pour cela, et pour ne vous estre pas importun, aies la bonté de faire mettre au bas de ce billet, le jour, et l'heure de vostre commoditté. Monseigneur. // Vostre tres hble, et tres obeis. Calloet Querbrat // Je loge ches la garde notayre vis a vis dela cour de la Reyne. »

dants montrent les dysfonctionnements du système, notamment l'irrespect des règles édictées pour les croisements. Les raisons profondes de l'échec de la politique colbertienne d'amélioration, que ce soit en matière de chevaux ou de moutons, restent mal identifiées, même si les conditions pratiques de cet échec sont connues : l'absence d'une volonté amélioratrice chez les éleveurs, fréquemment illustrée — et ce jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au moins — par la castration de reproducteurs importés ou de leur descendance mâle.

### UN SYSTÈME AGRONOMIQUE SALTUSIEN

Calloet-Kerbrat oscille constamment entre deux orientations, non-contradictoires, pour l'amélioration des espèces dont il traite (chevaux, chèvres, moutons, vaches). D'un côté, il propose des améliorations portant sur la nourriture et le traitement des animaux. De l'autre, il aborde directement les questions liées aux possibilités et aux conditions favorables à l'accouplement et des possibilités de conserver les améliorations obtenues. Autrement dit, il distingue implicitement amélioration de l'existant et du produit, de la production et de la reproduction. C'est l'introduction de cette seconde catégorie qui fait la singularité de Calloet. Les agronomes contemporains, dans les pages qu'ils réservent au bétail, sont moins prolixes sur la reproduction. Ni le *Praedium Rusticum* d'Estienne (1554), ni sa traduction enrichie, la célèbre *Maison rustique* de Liébaut (1564), ni le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres (1600), ne parlent d'amélioration. Leurs conseils portent sur l'état sanitaire du bétail, l'hygiène des étables et bergeries, la nourriture, l'âge de reproduction. Ils évoquent la variété géographique des races. Serres distingue les

moutons élevés pour la viande ou pour la laine, recommande de se spécialiser dans l'une ou l'autre production et insiste sur l'importance de bien choisir la race en fonction des pâturages disponibles. Mais la possibilité d'importer des reproducteurs, d'effectuer des croisements, n'apparaît nullement (Bourde 1967 : vol. 1, 40-57).

On peut résumer la partie agronomique par quelques mesures essentielles qu'il propose. Calloet est favorable à un doublement de la surface pâturée dans le royaume, ce qui va *a contrario* de la tendance générale à l'*agerisation*, c'est-à-dire à la transformation du *saltus* en *ager*, dont l'édit de triage (1667) est l'une des étapes essentielles.

Calloet est également favorable à la clôture des pâturages, par des haies adaptées au sol, haies d'épines en terre sèche et saules en terre humide. Cette distinction renvoie aussi bien à un constat pratique qu'à une opposition sec/humide, courante dans la pensée biologique du temps et dont il fait usage couramment. Mais ce qui est intéressant, c'est que, alors qu'il rejette l'influence du milieu sur les animaux, il l'adopte pour les végétaux. La question des haies occupe une part importante de la brochure consacrée aux chèvres et brebis. En outre, il suggère un cycle de pâturage (vaches, puis chèvres) et entretien soigneux de la fumure (les fientes doivent être étalées au râteau), et changement fréquent de pâtures. Ces conseils s'inspirent d'idées en place depuis le siècle précédent au moins, et qui se diffusent largement dans la pratique à partir des années 1650, au moins en Île-de-France (Moriceau 1999 : 83)<sup>6</sup>. C'est cette double organisation soigneuse du temps et de l'espace qui fait des propositions de Calloet un système agraire complet (Bourde 1967 : vol. 1, 122-127).

Enfin, conformément aux agronomes — avec référence explicite à la *Maison rustique* —, Calloet recommande l'usage de plantes fourragères (sainfoin, trèfle et luzerne pour les chèvres et mou-

6. Cf. Moriceau 1994 : 511 : De même, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, « [...] l'association entre culture et élevage reste étroite, dictée par la priorité des labours et les besoins de la fumure. Pour autant, le bétail n'est pas le « mal nécessaire » de l'économie céréalière : simplement, il répond à des finalités multiples qui écartent toute idée de sélection. »

tons, navets pour les vaches), dont il signale avoir expérimenté diverses compositions de nourriture. Il signale notamment un ragoût de pois avec du lait, dont il a nourri la moitié d'un troupeau d'agneaux ; de cette moitié, il dit avoir tiré le double du prix de l'autre.

S'il trouve donc des sources immédiates dans ses prédécesseurs en matière d'agronomie, éventuellement complétées par ses observations propres, le système agraire suggéré par Calloet se singularise par ce qu'on pourrait appeler son *saltusianisme* : les cultures ne sont envisagées que dans leur complémentarité avec les pâtures, et non le contraire. L'élevage n'est jamais conçu comme un mal nécessaire — comme il l'est habituellement dans les systèmes fondés sur l'extension maximale du territoire cultivé — mais comme une source de profit en soi<sup>7</sup>. C'est l'élevage qui détermine l'agriculture (Moriceau 1994 : 58-59).

Il est à noter que la pratique agricole paraît plus nuancée que l'idéologie des agronomes. Jean-Marc Moriceau (1994) montre qu'en Île-de-France, l'association blé/élevage ovin est déjà fixée au XIV<sup>e</sup> s., même s'il faut attendre la moitié du XVI<sup>e</sup> s. pour bien la comprendre dans les documents. Il s'agit bien d'une complémentarité, sans qu'on puisse placer l'un des termes devant l'autre, liée en partie à la proximité d'un grand marché de consommation, à la fois de viande d'agneaux et de laine. L'élevage ovin n'est donc pas un sous-produit de l'agriculture céréalière (blé, seigle, méteil).

Calloet développe une conception nettement mercantiliste de l'élevage (Cole 1964). Son raisonnement est le suivant : les propriétaires terriens doivent inciter leurs fermiers à développer un système agraire fondé sur l'élevage<sup>8</sup>, afin qu'ils s'enrichissent ; cette richesse nouvelle facilite la

rentrée des rentes foncières ; le prélèvement de l'impôt (la Taille, notamment) est amélioré et sa part relative peut être diminuée sans toucher à sa masse absolue, ce qui a pour effet de réduire la pauvreté. En vertu de quoi, le Roi est lui-même appelé à favoriser l'élevage en faisant importer du bétail des pays producteurs<sup>9</sup>. Calloet a donc nettement conscience que l'amélioration du bétail n'est pas un problème interne à l'élevage lui-même, mais un segment dans un système socio-économique global. En corollaire immédiat, il mesure à quel point changer l'élevage nécessite de bouleverser ce système.

#### L'IDÉE D'AMÉLIORATION ET SES OBJECTIONS

Conformément à la pratique de ses prédécesseurs, Calloet-Kerbrat n'oublie pas de mentionner les bons soins que l'on peut apporter aux bestiaux, en matière d'hygiène et de nourriture. Mais il va au-delà de ces procédés qui ne visent qu'à maintenir en bonne condition physique les animaux déjà existants — dans la limite de leur destination finale, de leur appropriation par l'homme, bien entendu. La solution qu'il propose est « génétique », amélioratrice, dans la mesure où il propose de croiser les races locales avec des reproducteurs de bonne qualité, importés d'autres pays. Cela le conduit à examiner les objections qu'on oppose couramment à cette pratique ; c'est là la partie la plus intéressante des brochures de Calloet-Kerbrat.

L'objection la plus courante consiste à dire que les transports d'animaux issus de pays plus chauds ou plus froids aboutiraient à leur dégénérescence. Calloet admet cette idée pour les animaux venus

7. Calloet-Kerbrat s. d. : 26-27. Même constat pour l'arboriculture fruitière, que Calloet déclare également avoir pratiqué. Cf. Quellier 2000 : 60.

8. « Quand les riches ne feroient pas faire ces établissements, ils doivent du moins envoyer ce livre à leurs fermiers, pour leurs apprendre à tirer plus de profit qu'ils ne font de leurs bestiaux communs, menageant leurs paturages l'esté, & augmentant leur fourage l'hyver, par ce sain-foin d'hyver & autres moyens marquez cy-dessus », in Calloet-Kerbrat s. d. : 27.

9. « L'Angleterre ne les souffre pas, il faut les dérober, tant ils craignent qu'on ne leur ravisse la source de leur richesse, qui consiste en leurs laines », in Calloet-Kerbrat s. d. : 27.



de pays froids, mais la réfute pour ceux qui proviennent de pays chauds, puisqu'ils conservent leur chaleur (Calloet-Kerbrat 1666a : 47). La réponse est un peu ambiguë, puisque ses recommandations pratiques visent fréquemment à importer des animaux des pays septentrionaux qu'il cite en exemple. Sans doute ce paradoxe est-il amoindri par son insistance sur le fait que ces animaux sont eux-mêmes issus de pays plus lointains : ainsi, les bons chevaux danois seraient d'origine tartare, tandis que la plupart des races domestiques de bonne qualité viennent de Barbarie, c'est-à-dire du Maghreb. Autrement dit, ils viendraient du chaud et n'auraient pas été altérés par le froid. L'insistance sur cette question vient du cadre théorique dans lequel Calloet situe sa réflexion : la double opposition chaud/froid, sec/humide, d'origine aristotélicienne. La reproduction étant liée au chaud, l'idée qu'un animal froid puisse transmettre ses qualités semble douteuse ; postuler que les animaux chauds la transmettent est au contraire, facile à admettre<sup>10</sup>.

Il résout donc le problème de la transmission des qualités en postulant une chaleur initiale et invariante, liée à l'environnement premier. Il cite à l'appui les barbets, les dindes et les pigeons patius, acclimatés sans dégénérescence (Calloet-Kerbrat 1666a : 48). Au risque de se contredire, il note également que le singe et le perroquet venus des pays chauds ne se reproduisent pas en France. Ces contre-exemples pourraient ouvrir la voie à une hypothèse qui écarterait la question de la chaleur ; Calloet ne s'y risque pas, il reste fidèle à son cadre d'études.

En rejetant dans l'environnement premier la chaleur propre de chaque race, Calloet écarte donc — avec quelques nuances prudentes — l'influence de l'environnement présent ou plutôt la différence de chaleur entre les deux. Cette solution lui permet de rejeter l'idée couramment admise selon laquelle les animaux ne sont que le reflet du sol qui les a produits : ils ont des qualités propres, qu'ils peuvent transmettre à leurs des-

cendants, pourvu que l'éleveur prenne le soin de perpétuer cette amélioration en évitant des mauvais croisements ou de castrer les mâles améliorés.

## L'AMÉLIORATION DES CHEVAUX ET DES CHIENS

À la lecture des brochures de Calloet-Kerbrat, un paradoxe saute aux yeux. Il est apparemment le premier à aborder la question des ovins et des bovins de la même manière que celle des chevaux ou des chiens. De plus, les exemples qu'il donne sur l'amélioration du bétail en Angleterre, en Espagne ou au Danemark, témoignent du fait qu'elle est déjà pratiquée dans d'autres contrées. Les objections qu'il doit déjouer semblent ainsi spécifiques au royaume de France. Il faut donc examiner ces deux particularités.

Les possibilités d'amélioration par croisement sont assez bien connues pour les chevaux. Pour ne donner que ce seul exemple, le *Parfait Maréchal* de Solleysel (1644) expose les qualités de chacune des races de chevaux, dont les Flandrins pour la selle, et indique les meilleurs choix d'étalons (napolitains et espagnols) et de juments poulinières (napolitaine, espagnole ou de préférence anglaises) pour l'amélioration (Bourde 1967 : vol. 1, 75-78.). De même, Calloet ne cite pas les chiens, mais les ouvrages de cynégétique contemporains le montrent également. Étudiant les descriptions des races de chiens dans les manuels de chasse, Philippe Salvadori (1996) relève une hiérarchie, allant du mâtin que Gaston Phébus déclare « vilain chien et de vilaine taille », ce que l'auteur traduit par « roturiers en un mot », aux quatre races élevées dans les chenils royaux. Ces dernières se voient attribuer des origines illustres. Du Fouilloux (1561) considère les chiens courants comme arrivés en Gaule en même temps que les Troyens. Les chiens noirs viennent de l'abbaye ardennaise de Saint-Hubert, car ce dernier fut veneur de saint Eustache. Les chiens gris

10. Pour Buffon (1824 : t. XVI, 234), un siècle plus tard, la qualité des chevaux sera d'autant meilleure que la différence de climats sera importante.

furent ramenés des Croisades par saint Louis, selon son descendant Charles IX (Capet 1625). Les chiens fauves, moins nobles, sont des bâtards pour Capet, mais Du Fouilloux les considère comme les anciens chiens des ducs de Bretagne. Enfin, les chiens blancs, mieux connus, seraient, pour Capet, issus du croisement, sous le règne de Louis XII, d'un chien blanc de Saint-Hubert, race sur le point de s'éteindre, avec la braque d'Italie d'un secrétaire du roi. Du Fouilloux suggère qu'ils apparaissent à l'époque de Charles IX. Cette histoire des chiens, malgré les divergences de vue entre les auteurs, est conforme aux légendes familiales de l'aristocratie française du moment. Les chiens qui naissent dans les chenils royaux voient dresser leur généalogie, de la même manière que les nobles (Salvadori 1996 : 91-93). De son côté, Selincourt (1683) s'en prend au métissage avec des races anglaises. Il s'en tient au principe que « les grands chiens font les grandes chasses » et préconise la sélection des meilleurs individus. Le croisement permet, pour d'autres auteurs, de choisir les meilleures qualités des uns et des autres. Savary (1659), par exemple, veut des chiens moins lents que les Anglais et moins impatients que les Français. En fait, dans les chenils, on emploie souvent les Anglais pour rafraîchir le sang, et on étudie, comme Selincourt, les méthodes anglaises : reproductrices écartées de la chasse, nourriture en chenil, choix des races (*northern hounds* ou *fleet hounds* pour le cerf, *southern hounds* ou *slow hounds* pour lièvre, renard et sanglier, bigle pour lièvre et lapin) (Salvadori 1996 : 96-97). Il existe donc pour les chiens une volonté claire et affirmée d'amélioration, même si certains auteurs opposent des réticences.

## L'IMPENSABLE AMÉLIORATION

Ni dans les objectifs, ni dans la méthode, Calloet-Kerbrat ne place de séparation stricte entre la possibilité d'améliorer l'animal et celle d'améliorer

l'humain. Ce thème, promis à un riche et sinistre avenir, circule dans la littérature depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, en s'appuyant sur quelques extraits d'auteurs antiques. Conformément à ses prédécesseurs, il raille les gentilshommes qui placent plus de soin à améliorer leurs chevaux ou leurs chiens que leur propre progéniture. Quoique convenue, au moins dans la littérature nobiliaire, cette remarque est assez éclairante pour notre propos, car elle livre implicitement le contenu réel de la bipartition entre améliorables et non-améliorables. Ce qui caractérise le cheval et le chien, c'est bien d'être des animaux nobles, à l'inverse des ovins, des caprins ou des bovins, qui sont animaux ignobles, au premier sens du terme. On peut donc esquisser une explication pour cette différence de traitement entre chevaux et chiens d'un côté, bétail de ferme de l'autre. Arlette Jouanna (1977 : 46), étudiant l'élaboration de l'idée d'une différence raciale entre nobles et roturiers, écrit : « La complaisance avec laquelle ces textes se réfèrent à l'analogie des réalités humaines avec le monde animal montre quelle place tient cet argument dans la pensée de leurs auteurs ; il constitue la « preuve » essentielle de l'existence des races chez les hommes. » Le mot race lui-même est attesté pour la première fois dans Philippe de Commines, à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle ; il est immédiatement employé indifféremment pour une famille noble et pour les chevaux napolitains<sup>11</sup>. Ce double emploi n'est pas anodin, dans la mesure où le cheval est par excellence un animal noble.

La même analogie qui permet de justifier l'existence de races chez l'homme comme chez l'animal, est alors utilisée dans un sens qu'on pourrait qualifier d'eugéniste. Florentin Thierriat (1606, cité par Jouanna 1977 : 44) déclare : « Nous recherchons la Race aux juments et aux chiens pour avoir des poulains et des lévriers de bonne nature et propre au service, et quand nous ajoutons un peu de nourriture et de soin à dresser cette portée, elle ensuit facilement la bonté et

11. Commines, *Mémoires*, Livre I, chapitre II, écrit entre 1488 et 1492, et Livre VII, chapitre XIII, écrit sans doute en 1497, cités par Jouanna 1977 : 43.



l'adresse de la Race dont elle est venue [...]. Ainsi, le Gentilhomme né d'une bonne et ancienne Race, et bien nourri et enseigné, fait paraître ses vertus avec beaucoup plus d'éclat que les anoblis de nouveau. » Reprenant une idée de Plutarque, on se moque volontiers de ceux qui se préoccupent plus de la race de leurs chiens, de leurs chevaux ou de leurs arbres, que de celle de leur femme, et si l'on en croit Jacques Sadolet (1533), François I<sup>er</sup> aurait conçu un plan d'amélioration de la noblesse française, par une politique de mariages. En effet, les auteurs qui affirment une séparation tranchée entre nobles et ignobles, admettent volontiers une hiérarchie dans la noblesse, fondée sur l'ancienneté de la race (Jouanna 1977 : 40-45).

Cette pensée, élaborée au cours du XVI<sup>e</sup> s., engendre la théorie de la conquête, qui fait des nobles les descendants des Francs, contre les roturiers gallo-romains, idée constamment réemployée jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. Elle constitue un frein idéologique à l'amélioration du bétail. En effet, si l'on admet une différence nette entre nobles et roturiers, on admet difficilement que des races ignobles par excellence, vaches, moutons ou chèvres, puissent être améliorées. Affirmer cela reviendrait à suggérer que des humains ignobles puissent l'être de la même manière. Face à cette subversion sociale inacceptable, il est préférable de considérer que seules les espèces déjà nobles, possédant du sang et une généalogie — une bonne et ancienne race, comme citées ci-dessus — peuvent être améliorées. Conformément aux théories médicales, qui insistent sur le rôle primordial de l'homme dans la conception, on attribue la transmission des qualités au seul père : « Théorie commode qui permet à beaucoup de gentilshommes de « fumer leur terre » en épousant une roturière fortunée, sans que l'on parle trop à leur sujet de mésalliance. » (Jouanna 1977 : 45). Il s'ensuit d'ailleurs une certaine complaisance aussi envers les bâtards de nobles, qui jusque 1600 sont nobles eux-mêmes s'ils sont reconnus par leur père. Cette dernière idée, ouverture possible pour le développement d'une pensée zootechnique, est combattue vigoureusement par les auteurs les plus favorables à l'idée de

race, qui raillent les « métis » de nobles et de roturiers et insistent pour choisir une femme de race (Jouanna 1977 : 46).

C'est ce qui permet de dire que la domination sociale de la noblesse s'appuie, de manière croissante, sur une conception biologique de l'ordre social, un *ordre biopolitique* (Foucault 1976). Cet ordre, posé comme naturel, est celui de la société française d'Ancien Régime, ce qui est conforme au second paradoxe, le caractère spécifiquement français de cette impossible amélioration. Donc, tout en faisant place au thème convenu et admis du « noble qui songe à ses chevaux et néglige son mariage », Calloet néglige apparemment cet aspect de la question. Bien évidemment, ce faisant, il élimine le paradoxe souligné précédemment, que l'on puisse améliorer certaines espèces et pas d'autres. Mais ce dépassement théorique se heurte immédiatement à la réalité sociale, à la structuration des rapports sociaux telle qu'elle existe dans le pays et au moment où il écrit.

## CONCLUSION

La comparaison entre la pensée de Calloet et la pratique de Colbert ne se limite pas à leur possible relation, plus ou moins directe. Tous deux butent, à leur manière, sur le même obstacle : un ordre biopolitique qui organise les relations entre les êtres vivants d'une manière telle que l'amélioration du bétail domestique n'y a pas sa place. Calloet tente, à l'exemple de ce qui existe dans les pays voisins, de poser les bases théoriques de l'amélioration, mais il doit le faire en se débattant avec un cadre intellectuel et idéologique contraignant, au prix de contradictions nombreuses et d'entorses discrètes ; bref, c'est presque en contrebande qu'il introduit l'amélioration dans l'agronomie. Colbert dispose de moyens plus importants pour mettre en pratique sa politique, mais elle butte contre une résistance idéologique, pleine d'implicites et d'implications imprévues. On se trouve à l'aube d'un vaste changement dans les relations homme/animal, qui se traduit également par l'affrontement entre un ordre biopolitique existant et un biopouvoir émergent.

## RÉFÉRENCES

## BROCHURES DE CALLOET-KERBRAT

CALLOET-KERBRAT G. s. d. — *Pour tirer des brebis et des chèvres plus de profit qu'on n'en tire. Brebis et chèvres de race indienne et de Barbarie...* Fait par M. C. Q. A. G. D. P.

CALLOET-KERBRAT G. 1666a. — *Beaux chevaux. 1. Qu'on peut en avoir en France d'aussi beaux qu'en Espagne, Angleterre, Dannemarc... 2. Que cependant on peut tirer un tiers plus de profit qu'on ne fait de la nourriture de ceux de France. 3. Le moyen de le faire...* présenté au Roy, l'an 1666... par G. Calloët-Querbrat.

CALLOET-KERBRAT G. 1666b. — *Moyen pour augmenter les revenus du royaume de plusieurs millions...* dédié à monseigneur Colbert par... Querbrat-Calloët...

CALLOET-KERBRAT G. 1666c. — *Avis. On peut en France eslever des chevaux aussi beaux, aussi grands et aussi bons qu'en Allemagne et royaumes voisins...* par le sr Querbrat Calloët...

CALLOET-KERBRAT G. 1680. — *Pour augmenter les revenus des terres. Vaches de race indienne...* fait par M. C. Q. A. G. D. P. (Calloët-Querbrat, avocat général des pauvres).

CALLOET-KERBRAT G. 1683. — *Avis très-important de l'avocat général des pauvres, ci-devant avocat général du roi.* Calloët Querbrat, sur la question des hôpitaux et des secours à donner aux pauvres.

CALLOET-KERBRAT G. 1686. — *A Son Éminence Mgr le cardinal Ranuzzi, ... Lettre à Son Éminence, de l'avocat général des pauvres de France, ci-devant avocat général du roi.* Signé : Calloët Kbrat.

CALLOET-KERBRAT G. 1688. — *Avis très important de l'avocat général des pauvres et agent des missionnaires qui établissent les hôpitaux généraux à la Capucine, suivant les ordres du roi.* Calloët Querbrat.

## AUTRES SOURCES IMPRIMÉES

BUFFON G. 1824-1832. — *Œuvres complètes de Buffon, avec les descriptions anatomiques de Daubenton...* Nouvelle édition dirigée par M. Lamouroux... (et continuée par A.-G. Desmarest. Précédé des éloges de Buffon par Condorcet et Vicq d'Azyr et de

l'Éloge historique de Daubenton par Cuvier. Verdière et Lagrange, Paris.

CAPET Ch. 1625. — *La chasse royale.* N. Rousset et G. Alliot, Paris. Rééd. 1868.

CLÉMENT P. 1865. — *Lettres, instructions et mémoires de Colbert.* Imprimerie Impériale, Paris.

COMMYNES Ph. DE 1488-97. — *Mémoires.* S. I.

FOUILLOUX J. DU 1561. — *La vénerie.* Bouchetz frères, Poitiers.

SAVARY J. 1659. — *Album Dianae Leporicidae sive Venationis Leges.* Claude Leblanc, Caen.

SELINCOURT J. DE 1683. — *Le parfait chasseur.* Gabriel Quinet, Paris.

THIERRIAT Fl. 1606. — *Trois traités, savoir : 1. De la noblesse de race. 2. De la noblesse civile. 3. Des Immunités des ignobles...* L. Bruneau, Paris.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOURDE A.-J. 1967. — *Agronomie et agronomes en France au XVIII<sup>e</sup> siècle.* Sevpen, Paris.

COLE C. W. 1964. — *Colbert and a Century of French Mercantilism.* Archon books, London.

FOUCAULT M. 1976. — *Histoire de la sexualité.* Vol. 1 : *La volonté de savoir.* s. l. : Gallimard.

HARDT M. & NEGRI A. 2000. — *Empire.* Exils, Paris.

JOUANNA A. 1977. — *Ordre social. Mythes et hiérarchies dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle.* Hachette, Paris.

KERDEL A. DE 1885. — *Gabriel Calloët de Kerbrat, agronome breton du XVII<sup>e</sup> s.* s. l.

MORICEAU J.-M. 1994. — *Les fermiers de l'Île-de-France. L'ascension d'un patronat agricole (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).* Fayard, Paris.

MORICEAU J.-M. 1999. — *Les fondements agraires de la France moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. L'élevage sous l'Ancien Régime.* Sedes, Paris.

QUELLIER Fl. 2000. — *Le temps des fruits, les fruits du temps. L'arboriculture fruitière et la gestion en Île-de-France (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).* *Histoires et sociétés rurales* 13 : 39-66.

RICHARD M.-E. 1994. — *La vie des protestants français de l'édit de Nantes à la Révolution (1598-1789).* Editions de Paris, Paris.

SALVADORI Ph. 1996. — *La chasse sous l'Ancien Régime.* Fayard, Paris.

Soumis le 1<sup>er</sup> février 2003 ;  
accepté le 7 avril 2004.